

Conseil général

• 59 des 94 membres du Conseil général de Vulliens se sont réunis le 6 décembre dernier. Après l'assermentation de deux nouveaux membres, les deux préavis concernant le Règlement communal sur l'évacuation et l'épuration des eaux et le budget 2019 ont été acceptés.

Raphaël Lanfranchi, président, a ouvert l'assemblée à 20h15 en saluant les personnes présentes. Après l'acceptation du procès-verbal de la dernière séance, l'assermentation de deux nouveaux membres, portant ainsi l'effectif du Conseil général à 96, a été effectuée.

Yvan Cherpillod présente le préavis relatif au Règlement communal sur l'évacuation et l'épuration des eaux usées. L'adaptation de l'ancien règlement était nécessaire pour des raisons financières; principalement pour assurer l'autofinancement du service, pour apporter une meilleure flexibilité au niveau des tarifs et pour appliquer le principe du pollueur-payeur. Le retour du rapport de la Surveillance des prix a également nécessité une adaptation de la directive municipale pour 2019. Des précisions supplémentaires concernant les articles 26 et 27 ont été ajoutées à la demande de la commission chargée d'étudier ce dossier. Ces modifications ont été approuvées par le Canton. Après lecture du rapport par Jean-Pierre Meyer, le Règlement communal sur l'évacuation et l'épuration des eaux est accepté à la majorité.

Ensuite, Olivier Hähni, syndic, s'est chargé de commenter le budget 2019. Les entrées fiscales ont été calculées sur une prévision de 600 habitants. Une hausse du tarif des ordures ménagères est prévue afin d'équilibrer ce centre de coût. Le budget prévoit un excédent de dépenses de Fr. 122'751.-. Président de la Commission des finances, Steve Schorderet, a rapporté que la commission jugeait ce budget pru-

dent et que l'excédent de dépenses a diminué par rapport au budget précédent. Il est à noter qu'une grande partie des postes budgétaires est fixée par le Canton, respectivement par des associations régionales. De plus, la commission s'est penchée sur les comptes «ordures ménagères et déchets» dont l'équilibre est atteint grâce au nouveau tarif annoncé dans les commentaires. En conclusion, la commission recommande d'accepter budget 2019 ce qui a été suivi par la majorité des membres présents.

A l'occasion des communications municipales, Loïc Bardet, passe en revue les bâtiments communaux et leurs différents travaux d'entretien. De son côté, Yvan Cherpillod passe la parole à Markus Pirkheim qui fait une présentation détaillée du grand projet «épuration Moyenne Broye Lucens» actuellement en cours. Jean Maurice Henzer, pour sa part, annonce que l'avant-projet du PGA a été soumis au Canton dans les délais. Stéphane Thonney, municipal en charge des routes, recommande la prudence avec l'arrivée de l'hiver sur les routes et chemins du village qui, à part la route du village, ne sont pas déneigés en priorité. Olivier Hähni annonce que les travaux de la salle de gymnastique bleue de Mézières touchent à leur fin et que celle-ci sera à nouveau disponible en janvier. La présentation aux politiques du projet du futur collège de Carrouge a eu lieu et, pour information, une séance publique aura lieu le 23 janvier prochain.

Pour terminer, chaque délégué aux associations intercommunales fait part de son rapport annuel. En guise de conclusion, Raphaël Lanfranchi annonce les dates des prochains Conseils en 2019, souhaite de très belles fêtes de fin d'année à chacun et remercie la Jeunesse pour la tenue de la buvette et la Commune pour la verrée de fin d'année.

[Caroline Dutoit,
secrétaire du Conseil général]